

UN BUDGET DE LA DIGNITÉ POUR LA TUNISIE

Note de synthèse

Depuis 2011, en Tunisie comme dans de nombreux autres pays arabes, les fortes mobilisations révolutionnaires ont érigé la « dignité » comme une revendication centrale.

Dix ans après la chute du président Ben Ali, cette aspiration continue à animer le peuple tunisien. Elle englobe de multiples dimensions, incarnées par les revendications des mouvements protestataires des jeunes chômeurs et précaires ainsi que celles de la société civile. La liberté d'expression, le sentiment de sécurité, l'accès à l'emploi, le droit à la santé, l'organisation de pouvoirs démocratiques représentatifs des intérêts de la population figurent, entre autres, parmi les revendications exprimées par la population tunisienne et sont indispensables pour assurer les conditions d'une vie digne.

D'autres dimensions, non moins importantes, ont trait aux conditions de vie matérielles de la population. La présente note de synthèse résume notre projet pilote, le Budget de la dignité, dont l'ambition est de construire un outil répondant à l'exigence de dignité. Il s'agit plus précisément, à travers une démarche participative impliquant des citoyennes et des citoyens, de définir les ressources nécessaires pour assurer les conditions matérielles minimales d'une vie digne en Tunisie.

A l'inverse des analyses de la pauvreté qui identifient les populations en situation d'exclusion, le Budget de la dignité vise à définir, par un consensus citoyen, un seuil d'inclusion, c'est-à-dire un seuil minimal au-dessus duquel chacun se verrait garantir les ressources nécessaires pour mener une vie digne, sans courir le risque de privations.

Pour mener à bien ce projet, trois institutions ont décidé d'associer leurs ressources et leurs savoir-faire. L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), qui a été étroitement associé à ce type d'études en France, a assuré la coordination scientifique. L'équipe d'International Alert (IA) a été la cheville ouvrière de la recherche. Cette organisation, engagée depuis 2012 dans divers projets sur les ressorts de la marginalisation dans les quartiers populaires du Grand-Tunis et les régions de l'intérieur, œuvre en faveur d'une gouvernance locale démocratique et participative dans ces « marges ». Forte de cette expérience, son équipe a conduit l'étude de terrain. Enfin, la Fondation Friedrich Ebert (FES), qui promeut les valeurs de liberté, de justice et de solidarité, a apporté son soutien à cette recherche, comme elle l'a fait pour un précédent projet pilote de même nature en Afrique du Sud. Ces trois partenaires ont constitué un comité de pilotage qui a défini les grandes options du projet et assuré son suivi à chaque étape de la recherche.

Le Budget de la dignité s'appuie sur une méthodologie innovante (*Minimum Income Standards* - MIS) initialement développée par des chercheurs britanniques voici une dizaine d'années. Elle a été reprise dans un certain nombre de pays, dont la France, et expérimentée dans des projets pilotes au Mexique et en Afrique du Sud. C'est la première fois qu'une étude de cette nature est conduite dans le monde arabe.

Concrètement, l'objectif de la recherche était de définir un panier minimum de biens et de services capable d'assurer des conditions de vie dignes à chaque ménage tunisien. Pour ce faire, notre projet pilote s'est intéressé aux besoins d'une famille-type vivant dans le Grand-Tunis et composée d'un couple avec deux enfants : une fille âgée de 14 ans et un garçon âgé de 7 ans. Certes, une telle composition ne recouvre pas l'ensemble des situations que l'on peut rencontrer sur le territoire tunisien. Néanmoins, elle présente l'avantage d'être suffisamment significative pour permettre de dégager des enseignements utiles pour le débat public.

La méthode mise en œuvre a consisté à réunir, à travers une démarche participative et par étapes successives, des groupes de citoyennes et de citoyens afin de forger un consensus minimal sur le contenu du panier susceptible de satisfaire les besoins de tous les membres de la famille-type retenue.

Le processus de recherche, qui s'est étalé sur un peu plus d'un an, s'est appuyé sur l'organisation d'une dizaine de groupes de discussion rassemblant chacun 8 à 10 adultes pendant 5 à 6 heures. Au total, plus de 80 personnes y ont participé, recrutées à parité de femmes et d'hommes parmi des couples habitant tous des quartiers du Grand-Tunis et ayant deux enfants d'un âge similaire à ceux considérés dans la famille-type. Le processus de recrutement a permis de sélectionner des participants représentatifs d'une grande variété de métiers et de situations sociales.

Au cours du premier groupe de discussion, les participants ont été invités à débattre des principales dimensions d'une vie digne dans la Tunisie d'aujourd'hui. A l'issue de cette discussion, ils ont élaboré conjointement avec l'équipe de recherche une définition résumée de ces dimensions. Cette définition a été soumise aux participants des groupes suivants, qui l'ont systématiquement validée. Elle constitue le cadre de référence à partir duquel les participants aux groupes de discussion ont ensuite élaboré le panier de biens et services nécessaires pour accéder à des conditions de vie dignes.

Définition des conditions de vie dignes en Tunisie

« En Tunisie, avoir des conditions de vie dignes c'est avoir la capacité et les opportunités de se loger (de façon autonome), de se nourrir, de s'habiller... mais aussi avoir accès à certains équipements collectifs, vivre dans un environnement sûr, prendre part à des activités sociales et entretenir des relations sociales avec sa famille et ses proches. C'est ce à quoi tout le monde devrait pouvoir accéder en Tunisie. »

Au cours des réunions suivantes, il a été demandé aux participants de dresser la liste détaillée des biens et services nécessaires, au minimum, pour satisfaire les besoins de chaque membre de la famille, et de préciser, pour chacun d'entre eux, les quantités souhaitables, leur fréquence de consommation et / ou leur qualité.

Dans une première phase, des réunions distinctes ont été organisées afin de discuter des besoins de chaque membre de la famille pris séparément (adulte femme, adulte homme, adolescente, jeune garçon). Ces résultats ont été soumis, dans une seconde phase, à d'autres participants qui les ont à leur tour discutés, que ce soit pour ajouter ou retrancher certains éléments à la liste. Au cours de cette seconde étape, les résultats concernant les besoins des adultes (femme ou homme) et des enfants (fille ou garçon) ont été discutés simultanément afin d'identifier d'éventuelles incohérences et de « croiser les regards ». Enfin, dans une troisième et dernière phase, les participants ont repris les résultats des groupes précédents pour discuter des biens et services nécessaires à l'ensemble de la famille.

Tout au long du processus, ce travail d'expertise citoyenne a été nourri et éclairé par des avis émanant de spécialistes, notamment en matière de santé. Toutefois, les participants sont restés maîtres, en dernier ressort, de leurs décisions.

Le résultat majeur de la recherche réside dans le contenu détaillé du panier de biens et services élaboré par les participants aux groupes de discussion. Il s'agit des ressources concrètes que les participants ont considérées comme indispensables pour que la famille-type du Grand-Tunis retenue par notre étude puisse accéder à des conditions de vie dignes. Ce panier comprend plusieurs centaines d'articles. Pour un très grand nombre d'entre eux, le consensus au sein des participants a été assez rapide. Pour quelques articles cependant, des divergences sont apparues entre certains participants ou certains groupes de discussion. Dans ces situations, on a demandé aux participants d'argumenter leur point de vue afin d'aboutir à un consensus minimal, ce qui a finalement été possible au terme du processus. Les principaux éléments de ces discussions sont repris sous forme de *verbatim* dans le rapport de recherche qui sera publié mercredi 24 mars 2021.

Afin de favoriser le débat public sur ce panier de biens et services nécessaires, l'équipe de recherche a procédé à un chiffrage de son coût, en tenant compte des indications fournies par les groupes de discussion concernant les quantités et la qualité des articles retenus. Dans ce projet pilote, ce chiffrage n'a été effectué que pour les postes budgétaires relatifs au logement, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et aux transports. Il a été soumis aux participants au terme de la toute dernière réunion de discussion et a été globalement validé.

Pour ces cinq postes budgétaires chiffrés, les dépenses s'élèvent au total à environ 1.850 DT par mois. Elles représentent approximativement et en moyenne 75% des dépenses d'une famille avec deux enfants vivant dans le Grand-Tunis.

Sur cette base, le montant global du Budget de la dignité pour la famille-type retenue s'élèverait, au minimum, à 2.400 DT par mois. Il s'agit ici d'un budget mensuel *moyen* qui prend en compte le fait que certaines dépenses peuvent être plus importantes sur certains mois de l'année (fêtes, périodes scolaires).

Rappelons que le Budget de la dignité élaboré au terme de cette recherche concerne une famille avec deux enfants de 7 et 14 ans vivant dans le Grand-Tunis. Il ne saurait être directement extrapolé à l'ensemble des habitants de cette métropole, dans la mesure où les besoins des ménages varient bien entendu en fonction de leur taille et de leur composition. Cependant, compte tenu des informations disponibles sur les revenus et les conditions de vie de la population du Grand-Tunis, on peut avancer qu'au moins 40% voire 50% de cette population ne dispose pas aujourd'hui des ressources nécessaires pour accéder à des conditions de vie dignes. Cela donne la mesure des difficultés que rencontrent nombre de

familles, et souligne la nécessité de renforcer les politiques publiques, notamment en direction des populations les plus précaires.

A cet égard, le salaire minimum reste aujourd'hui très inférieur au seuil qui assurerait des conditions de vie dignes aux travailleurs et à leurs familles. Le Budget de la dignité pour une famille avec deux enfants représente environ 6 fois le montant du salaire minimum actuel. Dans l'hypothèse où les deux membres du couple ont un emploi à temps plein, le salaire minimum devrait être multiplié par 3 environ pour permettre à la famille d'accéder à des conditions de vie décentes. Le résultat serait bien sûr différent si l'on considérait une autre situation familiale ; cependant, l'ampleur de l'écart constaté suggère clairement que la revalorisation substantielle du salaire minimum constitue, avec les politiques de lutte contre le chômage, un axe majeur pour améliorer les conditions de vie de la population tunisienne.

Enfin et d'une façon plus générale, il faut souligner que l'accès à des conditions de vie dignes ne passe pas uniquement par le fait de disposer de ressources monétaires. La fourniture de services publics de qualité peut aussi très fortement y contribuer. A ce sujet, tous les participants aux groupes de discussion ont souligné la médiocre qualité de certains services publics, notamment en matière de transport, d'éducation ou de santé, et la nécessité de consacrer des ressources supplémentaires à l'amélioration de ces services. En effet, la détérioration de ceux-ci engendre un surcoût important pour les familles en les obligeant à prendre en charge, au moins en partie, certains besoins qui devraient être couverts par les services publics. Par conséquent, l'amélioration des services publics constitue un autre axe d'action, qui permettrait non seulement d'améliorer les conditions de vie des familles mais aussi d'offrir un accès plus égalitaire à ces services indispensables.

Loin d'être un point d'aboutissement, cette recherche vise avant tout à nourrir le débat sur l'exigence de dignité parmi les acteurs sociaux et politiques.

Tunis, Paris, 23 mars 2021.